

Compte rendu de la rentrée de l'ED 3LA janvier 2011

La rentrée officielle de l'ED a eu lieu, respectivement sur le site de Lyon, le mardi 11 janvier de 10h à 12h dans le Grand Amphi (Lyon 2, 18 quai Claude Bernard) et sur le site de Saint-Etienne (Campus Tréfilerie) le mercredi 12 janvier de 10 h à 12 h.

Lors de la réunion du 11 janvier à Lyon ont eu lieu les élections des doctorants représentants au Conseil de l'ED. Il s'agissait d'élire cinq doctorants. Les neuf déclarations de candidature (déposées électroniquement auprès du secrétariat de l'ED (edhsh@univ-lyon2.fr) au plus tard le mardi 4 janvier) ont été rendues publiques (affichage et courrier électronique) le 5 janvier. Le scrutin, uninominal à un tour, s'est déroulé sans incident (voir détails sur la rubrique « actuelles » du site) ; pour que les quatre établissements soient représentés (Lyon 2, Lyon 3, Jean Monnet et l'ENS de Lyon), nous avons décidé que serait élu le candidat qui recueille le plus de voix dans chaque établissement (quatre poste ainsi pourvus) et que serait élu sur le cinquième poste le premier des candidats à recueillir en deuxième rang le plus de voix dans un des quatre établissements.

Seul un vote en présence a été possible le 11 janvier (ni procuration, ni vote à distance) ; les cinq candidats élus sont Les étudiants élus participeront aux conseils de l'ED et auront une part active dans les décisions de l'ED en terme de formation, d'aide financière, d'internationalisation ; les élus doctorants pourront siéger jusqu'à leur soutenance de thèse.

Ont été élus :

Florence Bonifay (Lyon 2)
Alexis Buffet (Lyon 2)
Minh Dang Lê (Lyon 3)
Marie Panter (ENS de Lyon)
Myriam Rochedix (UJM, Saint-Etienne)

C'est à eux que vous devez adresser vos demandes, doléances, remarques si vous ne le faites pas directement auprès de l'ED.

Déroulement de la réunion

1. Rappel des lieux d'informations et des personnes à votre disposition

- le site : <http://3la.univ-lyon2.fr/>

- les secrétariats dans chacun des quatre établissements

- les directeurs adjoints dans chacun des quatre établissements :

Éliane Viennot (Saint-Étienne) eviennot@aol.com ;

Carlos Heusch (ENS-Lyon) carlos.heusch@ens-lsh.fr ;

Régine Jomand-Baudry (Lyon 3) reginejomandbaudry@yahoo.fr

Fabrice Malkani (Lyon2) fabrice.malkani@univ-lyon2.fr

- le secrétariat de l'ED : Bertrand Jacquet : Bertrand.Jacquet@univ-lyon2.fr ou edhsh@univ-lyon2.fr

- la directrice de l'ED : michele.clement@univ-lyon2.fr

Rappel de la nécessité de s'inscrire sur les listes de l'Ecole doctorale (voir onglet spécifique sur le site) : seul moyen d'entrer en contact avec vous (avec les bonnes coordonnées électroniques)

Prévenir l'ED des abandons de thèse : edhsh@univ-lyon2.fr

2. Formation

Votre formation est composée de deux volets : 80 heures de spécialité (dans le cadre de l'équipe de recherche) et 63 h de formation d'accompagnement (en gros trois modules de 21 h de formation transdisciplinaire). Ces heures doivent être effectuées durant les trois premières années de la thèse. Vous trouvez l'offre de formation sur le site (rubrique Formation, avec des modules offerts par le PRES, des modules offerts par l'ED à Lyon et à Saint-Etienne). Inscrivez-vous.

Des dérogations totales ou partielles, uniquement possibles pour la partie formation d'accompagnement (63 h), (qui s'appelle PACT à Saint-Etienne) sont à demander, avec justificatifs, aux directeurs adjoints ou à la directrice. Seuls les doctorants salariés ou des cas très particuliers sont concernés par les dérogations. Les doctorants contractuels et en contrat élargi (avec un équivalent 64 h enseignement) ne sont pas susceptibles de demander des dérogations, sauf situation personnelle exceptionnelle

Rappel : nécessité de tenir à jour la fiche bilan annuelle (formulaire sur le site) avec vos heures de formations de spécialité contresignées par votre directeur-trice de thèse et les modules de formation d'accompagnement suivis (avec attestation de stage fait)

3. Organisation de la recherche

Outres les stages et formations de spécialité, les doctorants sont incités à organiser la recherche : organiser des journées d'études, des colloques, monter des labos juniors dans les équipes ; ceci a lieu dans le cadre des équipes de recherche mais l'ED soutient ces initiatives si elles concernent des doctorants de plusieurs équipes, au besoin, financièrement.

Le colloque annuel de l'ED 3LA sera organisé cette année 2011, en décembre, par l'association de doctorants *Les Têtes chercheuses* sur le thème du corps dans la création (voir plus bas) avec l'aide de l'ED. Si le sujet vous intéresse, prendre contact avec l'association par le biais du forum <http://tetes-chercheuses.com/> ou de l'adresse électronique : groupe.doctoral@gmail.com

Projet : l'ED va encadrer le suivi des doctorants en deuxième et troisième année (pour éviter les abandons), sans interférer avec le travail du directeur de thèse (le bureau de l'ED a déjà des propositions et on réfléchira aux modalités de ce suivi avec les doctorants élus).

Conseils :

-Publications parallèles à la thèse : l'ED recommande aux doctorants de 3LA de produire pendant la thèse environ trois articles (issus ou non de communication lors de colloques) avec publication en cours ou déjà réalisées au moment de la soutenance. Il est déconseillé de finir une thèse sans aucune publication en cours. Rappel : la thèse doit être inédite au moment de la soutenance donc ces publications ne peuvent en aucun cas être issues de la thèse

- être intégré à l'équipe de recherche dont vous dépendez, et où vous devez être considéré comme un chercheur ; l'ED finance les projets de recherche (frais de mission, séjour en bibliothèques...) dans la mesure où l'équipe de recherche finance le doctorant (voir sur le site les plafonds de financement annuel)

- intégrer des associations de doctorants, des clubs de chercheurs, en créer au besoin : voir l'association *Les Têtes chercheuses* et son forum :
<http://tetes-chercheuses.com/>

4. **Insertion professionnelle**

Sur ce point, une personne est à votre disposition pour des conseils, des prises de contact, des renseignements :

Veronique.prudhomme@univ-lyon2.fr

N'hésitez pas à la contacter

Pour ceux qui souhaiteraient faire du tutorat dans des collèges lyonnais en zone d'éducation prioritaire (bénévolat, deux heures par semaines), prendre contact avec la représentante lyonnaise de l'association ZUP de CO, Madame Marie-Noëlle Gary : mngary@neuf.fr
(<http://www.zupdeco.org/>)

Michèle Clément
le 16 janvier 2011